



Le Relais Assistants Maternels sur le territoire de la CCHV

Secteur Gérardmer

• • •
 Champdray
 Gérardmer
 Granges-Aumontzey
 Le Tholy
 Le Valtin
 Liézey
 Rehaupal
 Tendon
 Xonrupt-Longemer

Secteur Le Syndicat

• • •
 Basse sur le Rupt
 Cleurie
 Gerbamont
 La Forge
 Le Syndicat
 Rochesson
 Saipois
 Vagny

Secteur Cornimont

• • •
 Cornimont
 La Bresse
 Saulxures-sur-Moselotte
 Thiéfosse
 Ventron



Rédaction Services à la population - Réalisation Service communication, Eric Magniau - Photos CCHV - Illustrations Freepik.com - Impression Printlor - Exemplaires 1 500

Accueil, animations,
 permanences téléphoniques,
 prises de rendez-vous...

vosre contact :

Secteur Gérardmer

06 37 97 15 78

ram-secteurgerardmer@cchautesvosges.fr

Secteur Le Syndicat

07 62 85 66 25

ram-secteurlesyndicat@cchautesvosges.fr

Secteur Cornimont

06 42 34 45 99

ram-secteurcornimont@cchautesvosges.fr

Par courrier

Communauté de Communes des Hautes Vosges
 Service du RAM
 BP 60091
 88403 Gérardmer Cedex

Infos & programmes des animations

www.cchautesvosges.fr

Le RAM est un service gratuit, proposé par la
 Communauté de Communes des Hautes Vosges, en
 partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et
 le Conseil Départemental des Vosges.



Le RAM

Relais Assistants Maternels



Pour
 les familles
 &
 les assistants
 maternels

Un service
 de conseils,
 d'informations
 et d'animations



PARENTS ET FUTURS PARENTS

Le RAM,

M'INFORME sur les différents modes d'accueil pour mon enfant ;

ME RENSEIGNE sur les démarches administratives suite à l'embauche d'un assistant maternel (contrat de travail, mensualisation, déclaration Pajemploi, congés payés, aides financières...);

M'ACCOMPAGNE dans mon statut, mes droits et mes obligations d'employeur.

Toutes les activités du RAM sont ouvertes aux parents qui emploient un assistant maternel. Vous êtes les bienvenus !

JEUNE ENFANT (de 0 à 6 ans)

Le RAM,

CONTRIBUE à mon éveil en me faisant découvrir des jeux adaptés à mon âge, lors de matinées d'animations ;

ME PERMET de me socialiser et de partager des moments avec d'autres enfants ;

ME PROPOSE des temps festifs, des sorties découvertes et des sorties ludiques.

Les temps collectifs, pendant lesquels les enfants sont toujours accompagnés leur assistant maternel, sont encadrés par des animatrices de la CCHV.

ASSISTANT MATERNEL

Le RAM,

M'INFORME sur mon statut, mes droits et mes obligations de salarié(e) ;

M'ACCOMPAGNE dans mes pratiques professionnelles ;

M'AIDE dans mes relations avec les parents employeurs et les enfants ;

ME PROPOSE des temps d'échanges et de rencontres, des temps d'animation et des réunions thématiques animées par des spécialistes ou des animatrices de la CCHV.

Vous souhaitez devenir assistant maternel et mieux connaître le métier ? Contactez-nous !

